

# ERASMUS

Les relations internationales

Jeudi 21 mai 2026

# ERASMUS

Les relations internationales

## Table des matières

ERASMUS.....	5
Les relations internationales .....	5
Charte Erasmus+ pour l'enseignement supérieur 2021- 2027 (Annexe 1) .....	5
Stratégie de l'IFSD (Annexe 2) .....	5
Erasmus Charter 2021 – 2027 (Annexe 3) .....	5
Mobilité des étudiants de l'IFSD.....	5
Présentation du projet aux étudiants : .....	5
Conditions d'éligibilité : .....	5
Procédures de sélection : .....	5
Soutien linguistique : .....	6
Reconnaissance de la mobilité : .....	6
Financement des mobilités intra-européennes : .....	6
L'inclusion et la diversité : ce sont des priorités fortes du programme Erasmus+ .....	7
À l'international : .....	7
Financement des mobilités à l'international : .....	8
Stages hors Europe : .....	8
Mobilité du personnel .....	8
Activités d'enseignement, y compris par des personnels d'entreprise invités .....	9
Personnel éligible : .....	9
Durée : .....	9
Activités de formation pour les personnels de l'enseignement supérieur : .....	9
Personnel éligible : .....	9
Durée : .....	9
Procédure des mobilités sortantes .....	10
Avant le départ : .....	10
Pendant la mobilité : .....	10
Après la mobilité : .....	10
Règles de financement de la mobilité du personnel.....	10
Frais de séjour .....	10
A l'international : mobilités vers les pays tiers non associés des régions 1 à 12 : .....	11
Frais de voyage : .....	11
Étudiants entrants .....	11
Catalogue de cours (Annexe 4).....	12

Course Units Nurse (Annexe 5) .....	12
Informations générales : .....	12
Comment candidater : .....	12
Documents médicaux : .....	12
Documents pédagogiques : .....	12
Dates d'envoi : .....	12
Reconnaissance de votre mobilité : .....	12
Contact : .....	12
Annexes .....	13
Annexe 1 : Charte Erasmus+ pour l'enseignement supérieur 2021- 2027.....	13
Annexe 2 : Stratégie de l'IFSD .....	13
Annexe 3 : Erasmus Charter 2021 – 2027 .....	13
Annexe 4 : Catalogue de cours .....	13
Annexe 5 : Course Units Nurse.....	13

# ERASMUS

## Les relations internationales

[Charte Erasmus+ pour l'enseignement supérieur 2021- 2027 \(Annexe 1\)](#)

[Stratégie de l'IFSD \(Annexe 2\)](#)

[Erasmus Charter 2021 – 2027 \(Annexe 3\)](#)

## Mobilité des étudiants de l'IFSD

**L'Institut de Formation en Santé de la Défense** vous propose des mobilités longues (2 mois ou plus) au semestre 4 de votre formation dans l'un de nos pays partenaires :

### Présentation du projet aux étudiants :

Chaque année, **l'Institut de Formation en Santé de la Défense** fête l'Europe lors de la journée Erasmus Day qui met à l'honneur les projets européens. Les étudiants qui sont partis en mobilité présentent et partagent leurs expériences avec les étudiants de première année. Des informations sur la possibilité d'effectuer une mobilité d'études et/ou de stage au semestre 4 sont apportées.

Les étudiants intéressés sont ensuite réunis afin d'obtenir des réponses individuelles à leurs questions.

Ceux qui souhaitent candidater transmettent par mail une fiche de candidature et une lettre de motivation personnelle et argumentée à la responsable des relations internationales.

### Conditions d'éligibilité :

- Être étudiant en section infirmière
- Avoir un comportement adapté et respectueux à l'IFSI et sur les terrains de stage
- S'engager à apprendre ou approfondir la langue du pays sélectionné
- Présenter son projet selon les conditions énoncées par le bureau des relations internationales et la Direction

### Procédures de sélection :

- Toutes les candidatures sont étudiées par l'équipe pédagogique.
- Au semestre 2 chaque étudiant est reçu par la Directrice et la coordinatrice des relations internationales afin de présenter son projet au cours d'un entretien. Les recherches sur la destination choisie, la réflexion et la description sur l'organisation personnelle, logistique et financière sont prises en compte.
- Le passage en deuxième année de formation conditionne la réussite du projet.

### Soutien linguistique :

Les étudiants sélectionnés au semestre 2 pour une mobilité au semestre 4 ont la possibilité de développer des compétences linguistiques durant toute une année.

Le programme Erasmus+ vous propose de vous soutenir dans vos apprentissages via une plateforme d'apprentissage linguistique en ligne.

L'IFSI est à l'écoute de vos besoins et peut vous proposer d'autres alternatives.

### Reconnaissance de la mobilité :

La mobilité d'études et/ou de stage doit être valorisée par des ECTS et/ou notes. Les crédits de stage sont accordés dans les mêmes conditions d'évaluation que pour les stages effectués en France.

### Financement des mobilités intra-européennes :

Les étudiants sélectionnés reçoivent une bourse comportant à minima une contribution aux frais de séjour et aux frais de voyage.

#### Frais de séjour :

**Les pays du programme et les pays tiers non associés des régions 13 et 14 (intra-européen)** sont classés en 3 groupes en fonction du coût de la vie de chacun d'entre eux :

#### **Groupe 1- Coût élevé :**

Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Finlande, France, Irlande, Islande, Italie, Liechtenstein, Luxembourg, Pays-Bas, Norvège, Suède  
+ pays de la région 13 : Andorre, État de la Cité du Vatican, Monaco, Saint-Marin  
+ pays de la région 14 : Îles Féroé, Royaume-Uni, Suisse

#### **Groupe 2- Coût moyen :**

Chypre, Espagne, Estonie, Grèce, Lettonie, Malte, Portugal, Slovaquie, Slovénie, Tchéquie

#### **Groupe 3- Coût faible :**

Bulgarie, Croatie, Hongrie, Lituanie, Macédoine du Nord, Pologne, Roumanie, Serbie, Turquie

La contribution aux frais de séjour dans le cadre du programme européen Erasmus+ octroyée aux étudiants dépend de leur flux de mobilité entre les pays d'envoi et d'accueil concernés :

- Mobilité vers un pays où le coût de la vie est similaire : les étudiants reçoivent la bourse "moyenne" de l'UE (entre 292 et 606 euros par mois)
- Mobilité vers un pays où le coût de la vie est plus élevé : les étudiants reçoivent la bourse "supérieure" de l'UE (entre 348 et 674 euros par mois)
- Mobilité vers un pays où le coût de la vie est moins élevé : les étudiants reçoivent la bourse "inférieure" de l'UE (entre 225 et 550 euros par mois)

Des compléments financiers de 150 euros par mois sont attribués aux étudiants qui effectuent des mobilités de stage.

### Frais de voyage :

La **transition écologique** est une des priorités d'action du programme Erasmus+ 2021-2027.

Des financements complémentaires (forfait voyages durables) sont prévus afin d'encourager l'utilisation de transports moins émissifs en gaz à effet de serre. Par ailleurs, les candidats sont encouragés à intégrer une dimension d'éducation au développement durable dans leur projet.

La contribution aux frais de voyage des étudiants comporte 2 barèmes : standard (avion, bateau) ou éco-responsable (train, bus, covoiturage).

Moyen de transport STANDARD	Moyen de transport ECO RESPONSABLE
10 à 99 km : 28 €	10 à 99 km : 56 €
100 à 499 km : 211 €	100 à 499 km : 285 €
500 à 1999 km : 309 €	500 à 1999 km : 417 €
2000 à 2999 km : 395 €	2000 à 2999 km : 535 €
3000 à 3999 km : 580 €	3000 à 3999 km : 785 €
4000 à 7999 km : 1 188 €	4000 à 7999 km : 1 188 €
plus de 8000 km : 1 735 €	plus de 8000 km : 1 735 €
+	+
<i>jusqu'à 2 jours de voyage pour le temps de trajet</i>	<i>jusqu'à 6 jours de voyage pour le temps de trajet</i>

**L'inclusion et la diversité : ce sont des priorités fortes du programme Erasmus+.**

Le programme Erasmus+ vise à promouvoir l'égalité des chances et l'égalité d'accès, l'inclusion, la diversité et l'équité à travers l'ensemble de ses actions.

Les projets de mobilité sont ouverts à tous y compris aux personnes ayant moins d'opportunités en raison de leur milieu social, économique, culturel, de leur origine ou de leur handicap.

Un **complément financier de soutien pour l'inclusion de 250 euros mensuel** est attribué pour chaque activité de mobilité de participants répondant à l'un des critères suivants :

- Boursier de l'enseignement supérieur sur critères sociaux échelons 6 et 7
- En situation de handicap ou d'affection de longue durée (ALD)
- Appartenant à un foyer dont le quotient familial Caf est inférieur ou égal à 551 €
- Habitant dans une commune classée zone de revitalisation rurale (ZRR)
- Habitant à une adresse classée quartiers prioritaires de la ville (QPV)

La référente handicap de **l'Institut de Formation en Santé de la Défense** est Madame Hélène Machkoug : [hélène.machkoug@ifsi-ihfb2.fr](mailto:hélène.machkoug@ifsi-ihfb2.fr)

### À l'international :

**L'Institut de Formation en Santé de la Défense** a signé un partenariat avec l'université Santo Tomás de Valdivia au Chili.

#### **CHILI-VALDIVIA**

Universidad Santo Tomás

<https://www.ust.cl/facultades-y-carreras/facultad-de-salud/>

Voir le témoignage

Les conditions d'éligibilité, les critères et les procédures de sélection sont les mêmes que pour les mobilités intra-européennes.

### Financement des mobilités à l'international :

Chaque étudiant sélectionné reçoit une bourse comportant à minima une contribution aux frais de séjour et aux frais de voyage.

#### Frais de séjour :

La contribution aux frais de séjour est de 700 euros par mois.

Il n'y a pas de complément financier pour les mobilités de stage.

Le complément financier "inclusion" est de 250 euros par mois.

#### Frais de voyage :

La contribution aux frais de voyage des étudiants comporte 2 barèmes : standard ou éco-responsable : se référer au tableau ci-dessus.

### Stages hors Europe :

**Vous avez également la possibilité de soumettre un projet personnel de mobilité à l'international (vers un des pays tiers non associés) dans le cadre de stages humanitaires par exemple.**

La rédaction d'un dossier détaillé de votre projet vous sera demandé puis soumis à la Direction de l'IFSD, l'équipe pédagogique et l'ARS pour accord.

**Renseignez-vous auprès du bureau des relations internationales.**

## Mobilité du personnel

Les objectifs des projets de mobilité pour le personnel de l'enseignement supérieur sont précisés dans le guide du Programme Erasmus+.

Ils sont de « permettre à tous les professionnels, y compris les membres du personnel des entreprises, de dispenser des cours ou des formations à l'étranger dans le cadre de leur démarche de développement professionnel, en vue :

- De partager leur expertise
- De découvrir de nouveaux cadres d'enseignement
- D'acquérir de nouvelles compétences innovantes en matière de pédagogie et de conception de programmes d'études, ainsi que des compétences numériques
- D'entrer en contact avec leurs homologues à l'étranger pour mettre en place des activités communes afin de réaliser les objectifs du programme
- De procéder à des échanges de bonnes pratiques et de renforcer la coopération entre les établissements d'enseignement supérieur
- De mieux préparer les étudiants au monde du travail.

Enfin, un dernier objectif consiste à stimuler l'élaboration de programmes d'études transnationaux et transdisciplinaires ainsi que le développement de méthodes d'apprentissage et d'enseignement innovantes, à l'instar de la collaboration en ligne, de l'apprentissage fondé sur la recherche et des approches axées sur les défis dans le but de relever les défis sociétaux.

## **Un projet de mobilité de l'enseignement supérieur peut comprendre une ou plusieurs des activités suivantes :**

### **Activités d'enseignement, y compris par des personnels d'entreprise invités**

Il s'agit d'une mobilité permettant au personnel de dispenser un enseignement dans un établissement partenaire sous accord interinstitutionnel.

#### **Personnel éligible :**

- Les formateurs/formatrices de notre IFSI
- Personnels d'entreprises situées dans un pays participant au programme, invités à enseigner dans l'établissement.

#### **Durée :**

Vers pays programme ou pays tiers associés : de 2 jours à 2 mois (hors voyage) avec un minimum de 8 h de cours par semaine.

De 1 jour à 2 mois (hors voyage) sans minimum d'heure de cours pour un personnel invité.

Vers pays tiers non associés : de 5 jours à 2 mois (hors voyage)

### **Activités de formation pour les personnels de l'enseignement supérieur :**

Ces activités peuvent être des sessions de formation (à l'exclusion de conférences) ou des périodes d'observation en situation de travail ou des ateliers dans tout organisme permettant le développement de nouvelles capacités et/ou l'acquisition de nouvelles compétences présentant un intérêt dans le travail quotidien du participant.

#### **Personnel éligible :**

- Tous les membres du personnel de **l'Institut de Formation en Santé de la Défense**

#### **Durée :**

Vers pays programme et pays tiers associé : 2 jours à 2 mois (hors voyage)

Vers pays tiers non associés : 5 jours à 2 mois (hors voyage)

Les mobilités des doctorants peuvent être associées ou non à des activités virtuelles. Une période de mobilité du personnel à l'étranger peut associer activités d'enseignement et activités de formation.

### **Le programme Erasmus+ 2021-2027 prévoit également des formats de mobilités intégrant l'hybride :**

- Les **mobilités hybrides** (mobilités individuelles), qui combinent mobilité physique et activités virtuelles avant, pendant ou après le séjour dans l'établissement ou la structure d'accueil.
- Un **programme intensif hybride**, qui est une formation commune organisée entre établissements partenaires (3 établissements d'enseignement supérieur issus de 3 pays-programme différents au minimum) et concerne un groupe de participants. Ces programmes combinent mobilité physique et activités virtuelles avant, pendant ou après le séjour dans l'établissement d'accueil.

Les mobilités peuvent être à destination de pays participants au programme Erasmus+ ou vers les pays tiers non associés.

## Procédure des mobilités sortantes

### Avant le départ :

- Présenter votre projet à la coordinatrice des relations internationales
- Compléter le contrat pédagogique et le signer. L'IFSI et l'établissement/l'entreprise d'accueil doivent également le signer afin de confirmer qu'ils approuvent le programme de mobilité proposé
- Signer le contrat de mobilité stipulant que vous acceptez l'aide financière proposée par l'établissement et que vous vous engagez à réaliser les activités de mobilité préalablement définies. Le paiement est effectué après la signature du contrat.
- Demander une attestation de présence à faire signer par l'établissement d'accueil à la fin de votre séjour
- Vous assurez que vous êtes en possession des documents suivants :
  - Carte d'identité et/ou passeport valide(s)
  - Carte européenne d'assurance maladie (CEAM)
  - Assurance rapatriement
  - Assurance responsabilité civile
  - Assurance accident

Il est recommandé de souscrire une assurance contre la perte ou le vol de documents, de billets de voyage et de bagages.

### Pendant la mobilité :

Faire signer et tamponner l'attestation de présence à la fin de votre mobilité.

### Après la mobilité :

- Remettre l'attestation de présence signée à la coordinatrice des relations internationales
- Compléter et soumettre en ligne le rapport final du participant (via l'outil EU Survey) dans un délai de 30 jours calendaires suivant la réception de la notification vous invitant à le faire sous peine de devoir rembourser partiellement ou intégralement à l'IFSI l'aide financière reçue
- Présenter son expérience de mobilité en réunion institutionnelle
- Rédiger un article pour les réseaux sociaux

### Règles de financement de la mobilité du personnel

Les participants reçoivent une aide financière des fonds Erasmus+ de l'UE calculée sur la base des règles financières du guide du programme Erasmus+.

### Frais de séjour

**Les pays du programme et les pays tiers non associés des régions 13 et 14**

**(intra-européen)** sont classés en 3 groupes en fonction du coût de la vie de chacun d'entre eux :

	Pays de destination	Bourse par jour Jusqu'au 14° jour	Bourse du 15° au 60° jour
<b>Group e 1</b>	Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Finlande, <u>France</u> , Irlande, Islande, Italie, Liechtenstein, Luxembourg, Pays-Bas, Norvège, Suède, Andorre, État de la Cité du Vatican,	150€ / jour	105 € / jour

	Monaco, Saint-Marin, Îles Féroé, Royaume-Uni, Suisse		
<b>Group e 2</b>	Chypre, Espagne, Estonie, Grèce, Lettonie, Malte, Portugal, Slovaquie, Slovénie, Tchéquie	133 € / jour	93 € / jour
<b>Group e 3</b>	Bulgarie, Croatie, Hongrie, Lituanie, Macédoine du Nord, Pologne, Roumanie, Serbie, Turquie	116 € / jour	81 € / jour

### A l'international : mobilités vers les pays tiers non associés des régions 1 à 12 :

Bourse par jour jusqu'au 14<sup>e</sup> jour : 190 € / jour

Bourse du 15<sup>e</sup> au 60<sup>e</sup> jour : 133 € / jour

#### Frais de voyage :

La **transition écologique** est une des priorités d'action du programme Erasmus+ 2021-2027.

Des financements complémentaires sont prévus afin d'encourager l'utilisation de transports moins émissifs en gaz à effet de serre. Par ailleurs, les candidats sont encouragés à intégrer une dimension d'éducation au développement durable dans leur projet.

Moyen de transport STANDARD	Moyen de transport ECO RESPONSABLE
10 à 99 km : 28 €	10 à 99 km : 56 €
100 à 499 km : 211 €	100 à 499 km : 285 €
500 à 1999 km : 309 €	500 à 1999 km : 417 €
2000 à 2999 km : 395 €	2000 à 2999 km : 535 €
3000 à 3999 km : 580 €	3000 à 3999 km : 785 €
4000 à 7999 km : 1 188 €	4000 à 7999 km : 1 188 €
plus de 8000 km : 1 735 €	plus de 8000 km : 1 735 €
+	+
<i>jusqu'à 2 jours de voyage pour le temps de trajet</i>	<i>jusqu'à 6 jours de voyage pour le temps de trajet</i>

**Les activités de mobilité internationale vers des pays non associés sont financées à hauteur de 20% de la subvention octroyée aux projets de mobilité.**

## Étudiants entrants

**Venir étudier à l'Institut de Formation en Santé de la Défense dans le cadre du programme Erasmus+**

La formation en soins infirmiers proposée à l'**Institut de Formation en Santé de la Défense** suit le standard européen de licence en 3 ans.

Les cours des semestres impairs commencent au début du mois de septembre et se terminent fin janvier, les cours des semestres pairs débutent au mois de février et prennent fin début juillet. Chaque semestre vaut pour 30 ECTS.

Pour visualiser la répartition des unités d'enseignements et des ECTS correspondants cliquez sur le lien ci-dessous :

## Catalogue de cours (Annexe 4)

## Course Units Nurse (Annexe 5)

### Informations générales :

Pour pouvoir bénéficier d'une mobilité Erasmus+ d'études et/ou de stage vous devez remplir plusieurs critères :

- Être inscrit (e) dans une université partenaire de notre IFSI
- Être sélectionné (e) par votre université d'origine et être nommé(e) par vos coordinateurs ou coordinatrices auprès du bureau des relations internationales de **l'Institut de Formation en Santé de la Défense**
- Avoir une maîtrise du français de niveau B2 car tous les cours sont en français.

### Comment candidater :

Après votre nomination, vous devrez indiquer à notre bureau des relations internationales :

- vos dates de mobilités d'études et/ou de stage
- vos choix de terrains de stage

Et envoyer par mail les documents suivants :

#### Documents administratifs :

- Passeport ou carte nationale d'identité **à jour**
- Attestation d'assurance sociale : Carte Européenne d'Assurance Maladie
- Assurance santé complémentaire (assistance rapatriement)
- Assurance responsabilité civile **ET** professionnelle

#### Documents médicaux :

- Attestation médicale d'immunisation et de vaccinations obligatoires (Diphtérie, Tétanos, Poliomyélite, Hépatite B) à remplir par un médecin

#### Documents pédagogiques :

- Une lettre de motivation
- Un curriculum vitae
- Une copie de vos relevés de note
- Une attestation de votre niveau de langue : le niveau B2 est fortement recommandé

#### Dates d'envoi :

Les dossiers d'inscription seront à envoyer :

- **Avant le 31 mars** pour une mobilité débutant en septembre
- **Avant le 30 septembre** pour une mobilité débutant en février

#### Reconnaissance de votre mobilité :

La mobilité d'études et/ou de stage doit être valorisée par des ECTS et/ou notes.

#### Contact :

Coordinatrice des relations internationales : [catherine.faurant@ifsi-ihfb92.fr](mailto:catherine.faurant@ifsi-ihfb92.fr)

Catherine Faurant

Coordinatrice des relations internationales

Institut de Formation en Santé de la Défense

Groupe SOS Santé

CNIT 3 - 2, place de La Défense - 92800 Puteaux

01 41 45 66 14

[www.groupe-sos.org](http://www.groupe-sos.org)

## **Annexes**

Annexe 1 : Charte Erasmus+ pour l'enseignement supérieur 2021- 2027

Annexe 2 : Stratégie de l'IFSD

Annexe 3 : Erasmus Charter 2021 – 2027

Annexe 4 : Catalogue de cours

Annexe 5 : Course Units Nurse



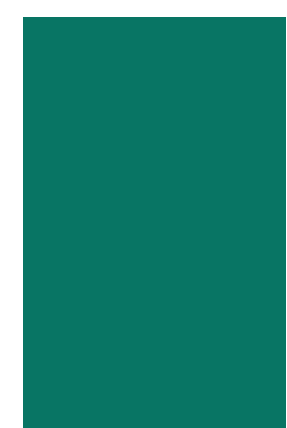
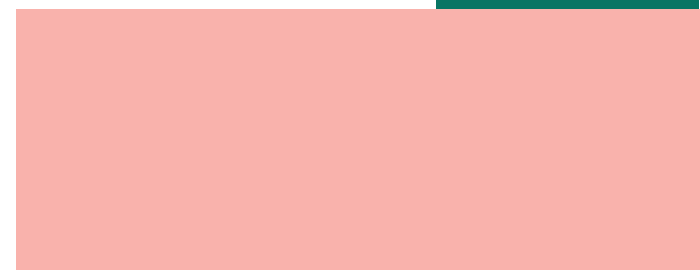
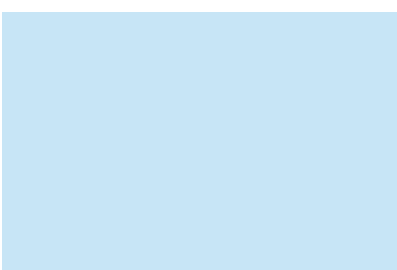
**GroupeSOS**  
Entreprendre au profit de tous

**Groupe SOS**

**102C rue Amelot, 75011 Paris**

**Tél :**

**Fax :**



**Groupe SOS**

**102C rue Amelot, 75011 Paris**

**Tél :**

**Fax :**

